BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1271

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Jugement d'ouverture

Date : 26 octobre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
811 466 960 RCS Lille Métropole.
AMBIANCES TP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Chantier de travaux publics et de Vrd (Voirie de réseaux divers): des routes, des aires de stationnement, des voiries de lotissements, des accès de logements avec diverses activités. Du terrassement (excavation de terres de déblais, transport et évacuation en décharge). De l'assainissement (terrassement pour pose de canalisation béton, Pvc, fontes ou autres et remblaiement en matériaux sains des tranchées, pose de regard de visite et boite de branchement, création de bassin de tamponnement des eaux pluviales). De la pose de réseaux secs (ouverture de tranchés pour pose de réseaux gaz, électricité, télécommunication, eau, remblaiement en matériaux sains des tranchées) de la pose de revêtement (fourniture et mise en œuvre D'enrobés, de pavés, de dalles ou tout autre type de revêtement de chaussée et trottoir)..
Adresse : 2, rue des Rémouleurs, Parc d'Activités la Maladrerie, 59134 Herlies.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2026, désignant : administrateur Société AJILINK - LABIS CABOOTER - DE CHANAUD prise en la personne de Me Vincent LABIS 316 avenue de Dunkerque 59130 LAMBERSART, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIES prise en la personne de Maître ARAS Michaël 312 boulevard Clémenceau 59700 Marcq-en-Barœul. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.